

Questions orales

Des voix: Oh, oh.

M. Marchand (Langelier): Monsieur l'Orateur, je doute fort que qui que ce soit à la Chambre estime qu'Air Canada ou le CN devrait présenter un rapport quotidien sur toutes ses transactions au Canada. Si c'est ce que veulent les députés, alors nous devons modifier la loi.

M. Baldwin: Je pensais que le ministre en prendrait note et qu'il prendrait également note de la question suivante. Comme la loi sur l'examen de l'investissement étranger ne s'applique pas aux sociétés de la Couronne, le ministre pourrait-il demander au Canadien national quel avantage une transaction de ce genre représente pour le Canada?

M. Marchand (Langelier): Monsieur l'Orateur, je trouve que la question est posée d'une manière très polie; aussi, je le ferai.

* * *

LA SANTÉ

L'OPPORTUNITÉ DE TESTS CONTRE LES MALADIES
TROPICALES POUR LES RÉFUGIÉS VIETNAMIENS—LES
MESURES PRISES PAR LE GOUVERNEMENT

M. P. B. Rynard (Simcoe-Nord): Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social. Le Canada a admis des enfants sud-vietnamiens, orphelins et autres à cause de la guerre qui a ravagé leur pays; la plupart viennent de régions infestées de maladies tropicales, de parasites intestinaux, etc. Le ministre peut-il assurer à la Chambre que l'on a fait les examens voulus pour détecter toute maladie éventuelle et peut-il dire si on leur a fait les vaccins préventifs habituels?

L'hon. Marc Lalonde (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Monsieur l'Orateur, le député sait bien que le Canada est un des pays qui fait subir aux immigrants l'examen médical le plus complet, surtout pour les maladies tropicales. On m'a dit que tous les Vietnamiens ont subi ces tests et ces examens avant d'entrer au Canada. Dans de rares cas, il n'a pas été possible de faire subir l'examen avant l'entrée au Canada, mais il a été fait immédiatement après et toute anomalie a été signalée aux responsables de la province en matière de santé pour qu'il s'en occupent.

* * *

L'ASSURANCE-CHÔMAGE

LA CAISSE ET L'AUGMENTATION DU MONTANT DES
PRESTATIONS—LA MISE AU COURANT DU MINISTRE DES
FINANCES

M. Lincoln M. Alexander (Hamilton-Ouest): Monsieur l'Orateur, le montant net des prestations d'assurance-chômage ayant augmenté de plus de 200 millions de dollars au cours du premier trimestre de cette année, par rapport au premier trimestre de 1974, le ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration nous dirait-il si le transfert de 890 millions de dollars au compte total de l'assurance-chômage prévu par son ministère devra être augmenté? Se risquerait-il à prévoir le montant approximatif des fonds supplémentaires nécessaires puisqu'il est peu probable que le nombre des chômeurs diminue cette année?

[M. Marchand (Langelier).]

L'hon. Robert K. Andras (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration): Monsieur l'Orateur, la somme de 890 millions de dollars est en fait une estimation et s'appuie évidemment sur ce qu'il a fallu au gouvernement pour compléter les prestations versées l'année dernière, non cette année. C'est donc un chiffre exact. En réalité, la somme requise peut être inférieure à celle-ci de quelques millions de dollars, mais elle se rapporte au chômage de l'année dernière, non de cette année. Quant aux prévisions pour cette année, j'ai indiqué ailleurs que le total des prestations varierait en fonction du taux de chômage.

M. Alexander: Monsieur l'Orateur, j'ai une question supplémentaire pour le ministre des Finances. Vu que le ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration a révélé hier soir que le Canada peut s'attendre à un chômage plus élevé cette année, le plus élevé en 14 ans, et qu'il faudra, de toute évidence, des fonds gouvernementaux sensiblement accrus pour pouvoir continuer de payer des prestations à un chiffre record de requérants sans emploi, le ministre pourrait-il dire à la Chambre si son collègue, le ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration, l'a prévenu que d'importantes dépenses gouvernementales additionnelles seront nécessaires à cette fin?

L'hon. John N. Turner (ministre des Finances): C'est là un des sujets sur lesquels nous nous consultons, monsieur l'Orateur.

* * *

[Français]

LA SANTÉ

ON DEMANDE DES MESURES POUR EXCLURE LES CRIMINELS
DE L'INDUSTRIE DE L'ALIMENTATION ET DE L'INDUSTRIE
PHARMACEUTIQUE

M. Claude Wagner (Saint-Hyacinthe): Monsieur le président, je désire poser une question au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social.

Peut-il nous assurer et assurer le peuple canadien qu'à la lumière des récentes révélations apportées devant la Commission Dutil, au Québec, et qu'à la lumière des constatations antérieures fournies par ses enquêteurs ou ses inspecteurs, il a donné les instructions formelles et précises aux services concernés de son ministère, afin de contrer toute infiltration éventuelle du crime organisé dans le milieu de l'alimentation ou encore des produits pharmaceutiques? De plus, peut-il dire à la Chambre s'il existe un comité interministériel permanent qui travaille à mater le crime organisé qui, comme on le voit, cherche à exercer ses activités en dehors du contrôle des citoyens et des gouvernements?

L'hon. Marc Lalonde (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Monsieur le président, tout d'abord, relativement à la question de l'honorable député, je voudrais sûrement profiter de l'occasion pour corriger une information erronée que l'honorable député a transmise à la population canadienne vendredi dernier, information erronée qu'il ne pouvait pas ne pas savoir être erronée puisqu'il a avisé la population canadienne qu'aucune saisie de viande n'avait été faite. En fait, l'honorable député savait fort bien, à la lumière du communiqué de presse que j'avais émis depuis au moins une semaine, qu'au-delà de 210 tonnes de viande avaient été saisies au Québec.